

406 —

Council of Europe
Conseil de l'Europe



Strasbourg, le 10 mars 1994
[x:\documents\ficce94.10]

ICCE (94) 10
Or. angl.

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE

ITINERAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE

LE RESEAU EUROPEEN POUR LE TEXTILE (RET)

**Un catalyseur sectoriel d'énergies créatives pour une Europe
des régions culturelles dans le programme des
itinéraires culturels du Conseil de l'Europe**

Analyse de la philosophie du réseau exposée en 1991
(voir brochure RET, notamment page 15,
"Principal projet: Régions culturelles textiles")

Septembre 1993



COE249916

transmis par

E T N Secretariat
P.O. Box 5944, D- 30059 Hanovre

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	3
A. Les partenaires du réseau	
B. La culture textile	
C. Les défis culturels	
D. Les lieux de l'action	
II. LE PROGRAMME DES ITINERAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LE RET	6
III. ITINERAIRES CULTURELS: ROUTES TEXTILES EUROPEENNES	7
IV. LES REGIONS TEXTILES: POINTS DE DEPART DES ROUTES	9
V. MOYENS	10
A. Les moyens du réseau	
B. Les moyens des régions	
C. La Fondation RET	
VI. MESURES (en cours de préparation)	13
A. La Route de la soie	
B. Conférences et groupes de travail RET	
C. Atelier de travail pour l'avenir	
VII. LE PROJET DES ROUTES TEXTILES (cadre de l'action)	15
A. Les étapes vers la réalisation	
B. Les produits	
1. Itinéraires réels	
2. Itinéraires théoriques/analytiques	
3. Itinéraires imaginaires/itinéraires de synthèse	
VIII. LE ROLE DES INSTITUTIONS INTERREGIONALES	21

Documents joints:

1. Liste des partenaires du RET (institutions) arrêtée en avril 1993
2. Les statuts de l'Association RET du 4 avril 1993 (version abrégée)
3. Brochure RET 1991

I. INTRODUCTION

A. Les partenaires du réseau

Le RET est une association informelle composée de particuliers et d'organisations travaillant dans les divers secteurs de la culture textile, dans toutes les régions d'Europe. Le réseau entretient également des contacts réguliers avec des personnes clefs et des institutions non européennes.

Le RET rassemble en particulier les personnes et institutions impliquées dans:

- la production de culture;
- la transmission d'une culture à d'autres;
- la formation et l'éducation;
- la recherche scientifique et le patrimoine culturel.

Parmi les producteurs citons entre autres les artistes, les artisans, les stylistes de l'industrie, les ingénieurs, les industriels fabricants de tissus et de vêtements.

Parmi les personnes et institutions impliquées dans la transmission de la culture textile à d'autres, citons les organisateurs d'expositions/shows, de symposiums, de compétitions, etc. ainsi que les galeries et d'autres organisations commerciales, par exemple, les organisateurs de foires, marchés, etc. et les représentants d'éditeurs manifestant un intérêt particulier pour la culture textile.

Le domaine de la formation et de l'éducation est représenté dans le réseau par des enseignants et des chargés de cours travaillant dans l'enseignement ordinaire et/ou dans l'éducation des adultes qui sont en contact avec de vastes groupes de la société, ainsi que par des parties prenantes aux différentes phases de l'enseignement et de la formation professionnels.

Dans les domaines de la science et du patrimoine culturel, les partenaires du réseau sont des spécialistes des disciplines artistiques, culturelles, économiques et historiques, ainsi que des domaines de la recherche/développement axés vers le futur (voir liste des partenaires du RET, avril 1993).

B. Culture textile

Les partenaires du réseau considèrent le domaine des textiles comme un élément fondamental de la culture matérielle.

La dimension culturelle des textiles englobe l'utilisation sociale, technique et économique des matériels, procédures et produits.

A l'instar des aliments et des habitations, les techniques et produits textiles font partie des toutes premières réalisations de la culture matérielle. Ils jouent un rôle décisif contribuant à la nécessaire adaptation de la vie humaine aux conditions naturelles de l'environnement et étendent le champ des expériences humaines.

La perception qu'a une personne des structures textiles influence la manière dont elle pense et parle. Dans leur métabolisme pratique avec la nature, les expériences faites avec les textiles ont toujours influencé les divers domaines de la science et de ses applications.

Le déploiement de la culture textile, à l'instar de toute autre culture, s'applique également à la formation de rites:

- dans les relations sociales des êtres humains, dans la manière dont ils communiquent et dans la manière dont ils appliquent leurs moyens de communication (par exemple l'habillement);
- dans l'approche, la manipulation technique et la transformation de l'environnement naturel, en bref dans l'interrelation rituelle avec le monde matériel;
- dans des accords sur des normes et modes techniques qui mesurent et différencient les processus d'interaction dans la relation entre l'homme et la nature (par exemple règles économiques, normes).

Contrairement à la perception que l'on a communément des textiles, les participants du réseau considèrent les textiles comme un principe structurel et un répertoire humain nécessaires au métabolisme avec la nature, plus que comme un simple vêtement.

C. Les défis culturels

Les membres du réseau considèrent le secteur textile comme un champ d'action fertile dans lequel l'on s'emploie à apporter des réponses exemplaires aux défis culturels de la civilisation contemporaine.

Il nous faut une nouvelle interprétation du concept d'économie. L'"*oïkos*" est un lieu culturel. La crise écologique démontre que sans une définition culturelle quelle qu'elle soit, la réflexion économique peut avoir un effet destructeur.

L'émancipation d'un individu dans une forme apparemment autonome d'individualité confère en apparence moins d'importance à sa destinée sociale. L'existence individuelle ressortit à notre responsabilité "personnelle". On accepte de plus en plus la fin de la vie d'un individu comme la fin de toute vie. Il nous faut des concepts culturels qui puissent dépasser l'isolement idéologique et pratique des relations sociales.

Il nous faut revoir notre idée du travail. Le dualisme actuellement très répandu du travail formel et informel, du temps de travail et du temps de loisirs, du travail productif et improductif, conduit à un éclatement collectif de notre conscience et à l'acceptation d'un "chômage" de grande ampleur; il est aussi source de confusion quant aux réalisations de la civilisation et de la culture, ce qui sera lourd de conséquences. En réalité, il n'y a pas de civilisation féconde sans culture.

Il faut vérifier en profondeur la réussite de notre processus de civilisation — "prospérité suffocante", extase béate et liberté "isolante" sont autant d'effets pervers de la civilisation. La dépression qui s'observe aujourd'hui dans des sociétés hautement civilisées et qui se traduit par une soif exagérée d'expériences et une profusion de styles de vie n'est que le résultat de l'imperceptible disparition de l'essence culturelle, conjuguée à l'absence de certitudes en ce qui concerne la vie après la mort et à l'absence d'équilibre social parallèlement à l'aliénation de l'animalité humaine.

La production textile étant largement stimulée par "la mode", cette partie de la culture matérielle montre clairement les déficits de civilisation. Il est en conséquence relativement facile de faire de ces déficits des thèmes centraux. Comme souvent, au cours de l'Histoire, l'industrie textile se trouve de nouveau en première ligne des bouleversements sociaux, technologiques et économiques.

Le temps est venu de reconsidérer le cycle de l'extraction des matières premières, la production et la distribution du textile et le cycle de la consommation des produits et de la réintégration dans la nature. Ce processus doit nécessairement prendre une forme morale et esthétique, ce qui ne pourra se faire que par l'échange social à tous les niveaux d'engagement. Dans ce processus, la participation des travailleurs et des consommateurs joue un rôle décisif dans l'autorégulation du développement culturel. La participation requiert des "acteurs" bien informés et responsables à tous les niveaux. Le but du réseau est d'aider à organiser cet échange.

D. Champ d'action

Le champs de l'action politico-culturelle menée par le réseau est le continent européen. Le RET agit au niveau régional, c'est-à-dire là où se trouvent les institutions culturelles et sur les lieux de travail de ses membres.

Politiquement, l'Europe est aujourd'hui un espace fictif. Ses frontières géographiques ne correspondent pas à des vécus "affectifs" et ne répondent pas à une définition rationnelle. L'Europe n'a pas encore pris forme. Ceux qui tentent de voir l'Europe comme un espace culturel unique le manifestent clairement dans toutes les mesures qu'ils prennent et redéfinissent ce qu'ils appellent en accord avec leurs voisins "leur maison": l'Europe n'existe pas encore, elle reste à créer.

Cette détermination de son identité intervient dans les lieux où s'effectuent des expériences concrètes. En dépit du tourisme de masse, les champs d'expérience de la plupart des gens se réduisent à leur environnement immédiat et aux expériences locales et régionales de leur quotidien. Il en va de même des partenaires du réseau dont seuls un très petit nombre sont responsables de centres de production ou de médias, d'instituts de formation ou de recherche à vocation internationale. Les partenaires du réseau ne regardent au-delà des lignes de leurs horizons quotidiens que lorsqu'ils ont besoin d'informations et de rapports de travail et quand ils doivent faire appel à l'expérience de collègues étrangers. Mais alors, dans ces cas-là, ils sont incontestablement des communicateurs très efficaces, grâce à la coopération interculturelle dans leur région.

La vitalité du réseau est fonction des institutions et personnes qui le représentent dans les régions. Les partenaires du réseau veulent et doivent régler les problèmes et relever les défis auxquels celles-ci sont confrontées. Les réseaux qui sont pour l'essentiel dirigés par leurs participants ont tendance à régionaliser systématiquement le dialogue interculturel et à lui donner une forme pragmatique.

Les régions textiles de l'Europe offrent au Réseau européen pour le textile des possibilités idéales pour la création d'itinéraires culturels.

II. LE PROGRAMME DES ITINERAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LE RET

Depuis 1987, les itinéraires culturels lancés par le Conseil de l'Europe ont pris une forme concrète grâce à divers projets mis en œuvre dans de nombreux pays européens. La Route de la soie fut l'un des premiers itinéraires. En 1990, le président du RET, participant pour la première fois à une conférence des organisateurs de la Route de la soie à Barcelone en saisit l'occasion pour inviter les responsables du programme à la réunion constitutive du Réseau européen pour le textile (RET) à Erfurt (Allemagne de l'Est).

Durant cette réunion tenue en 1991, M. Domenico Ronconi donna aux participants des informations générales sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et M. Michel Thomas-Penette, des informations spécifiques sur la Route de la soie. Il fut décidé alors d'un commun accord de chercher ensemble des possibilités de coopération fructueuse pour la Direction culturelle du Conseil de l'Europe et le RET.

Au cours d'une évaluation des objectifs et des actions du Programme des itinéraires culturels en 1991, une commission consultative comprenant un représentant du RET fut mise en place par le CDCC et la Commission des affaires culturelles.

Le dernier rapport sur le programme des itinéraires culturels (données théoriques et fonctionnelles) établi en avril 1993 propose, entre autres, de mettre en place le programme des "réseaux porteurs". Le Réseau européen pour le textile entre également en ligne de compte dans ce contexte.

Voici les buts fondamentaux du Programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe:

- cultiver notre patrimoine européen commun et protéger des "lieux de mémoire";
- accélérer le développement de la coopération culturelle par-delà les frontières politiques et nationales;
- créer un effet de synergie en coopérant, y compris pour la production d'art contemporain;
- renforcer et stimuler le dialogue interculturel à l'échelon européen.

Il s'agit de s'employer à rechercher les fondements de l'Europe dans les échanges de personnes, de biens et d'idées et à les révéler en étudiant les courants artistiques, religieux et techniques sans oublier les circuits économiques. Pour remonter aux sources, il faut partir des vestiges géographiques et historiques.

Le Programme des itinéraires culturels distingue trois types d'itinéraires:

1. **l'itinéraire abstrait ou théorique** qui procède de connaissances théoriques de recherches et d'une bonne connaissance des mentalités et se nourrit de séminaires, colloques, publications, expositions et films;
2. **l'itinéraire réel**, celui qu'on peut effectivement suivre comme touriste ou faire connaître par des outils éducatifs;
3. **l'itinéraire imaginaire** qui peut se réaliser sur le mode artistique et créatif et faire l'objet, par exemple, d'une exposition.

Les trois types d'itinéraires devraient tous pouvoir s'appliquer pareillement à l'éducation, au patrimoine culturel, au tourisme culturel, à la recherche et à l'art ou à des itinéraires transversaux touchant simultanément à plusieurs de ces domaines.

La Route de la soie, l'un des itinéraires culturels, remplit ces conditions. Le Conseil de l'Europe s'est assuré le soutien et le concours de l'association EUROSOIE dont les membres sont les initiateurs des "routes" dans les divers pays.

Il faudra dans l'avenir établir un nouveau type de relation avec les nouveaux itinéraires du Conseil de l'Europe (par exemple "Parcs et jardins" ou "Influences monastiques") en mettant en place un "réseau porteur" indépendant et en intensifiant ainsi la coopération entre l'administration du Conseil de l'Europe et des partenaires de projet rompus à ce type d'exercice. Cela contribuerait autant à la continuation du Programme des itinéraires culturels et à son élargissement qu'à sa dynamique.

III. ITINERAIRES CULTURELS: ROUTES TEXTILES EUROPEENNES

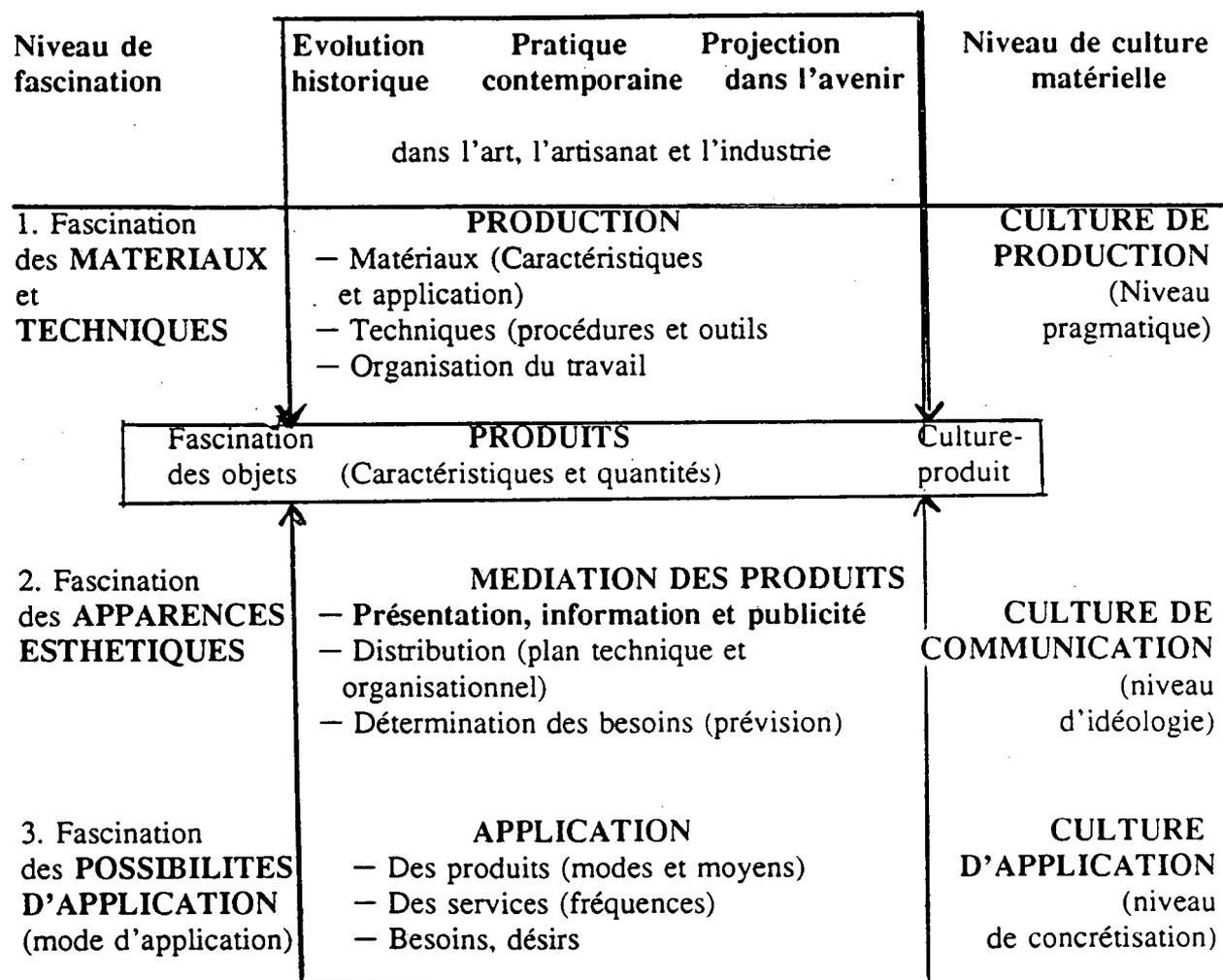
La fascination pour le sujet conditionne généralement la réussite de l'initiative! Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe se fondent sur l'idée qu'un esprit unificateur anime les Européens, qui les conduit à déployer conjointement leurs forces culturelles pour se forger un avenir commun.

Un simple regard sur les réalisations historico-culturelles du passé à la lumière des possibilités contemporaines d'activités créatives suffit à montrer la nécessité de relever positivement les défis d'aujourd'hui.

Il y a quelques années, la soie fut l'un des premiers sujets retenus. Son prestige, la fascination liée à sa nature orientale et exotique, la distinction et l'élégance de la soie à travers les époques, sa magie ont joué incontestablement un rôle déterminant. De tous temps, les dirigeants ont concentré leur attention sur la soie, sur le savoir-faire artistique et technologique et l'inventivité des fabricants. L'histoire de la soie est l'histoire d'une culture de prestige, comme l'est l'histoire des cathédrales et des palais dans le domaine de l'architecture.

La vie quotidienne des sociétés s'organise parallèlement à cette culture de prestige et ne se reflète que de manière fragmentaire en elle. Les réalisations culturelles en filigrane, les équilibres socio-économiques des époques antérieures revêtent peut-être plus d'importance encore pour nos démocraties contemporaines. En conséquence, la Route de la soie devrait s'intégrer dans un concept d'itinéraires textiles dont le fondement thématique ne sera pas forcément la matière textile brute, mais plutôt la fascination qu'exercent en général les thèmes textiles.

CONTENU DE L'INTEGRATION/THEMES LIES AUX ITINERAIRES TEXTILES EUROPEENS



1. Les matériaux et techniques textiles sont à tous les niveaux de l'échange d'information et d'expérience des sujets d'intérêt culturel. Dans cette optique, un débat peut s'engager sur la seconde révolution industrielle à laquelle on assiste à présent, avec ses conséquences sur les ressources textiles et l'organisation du travail. Dans cet ordre d'idées, les partenaires du RET préparent actuellement un débat sur "Le patrimoine culturel et les nouvelles technologies".

2. La fascination des apparences esthétiques ressortit également aux pratiques de distribution et modes d'appréciation du produit et aux idéologies sous-jacentes à la demande. Les catégories sociales expriment leur philosophie de vie dans leurs "objets de désir". De véritables campagnes de sensibilisation tentent d'influer sur les normes esthétiques pour orienter de manière systématique d'immenses flux de marchandises vers les consommateurs. La production d'art classique se situe au même niveau de distribution. Le dialogue européen interculturel devrait comporter un débat sur l'ambivalence des normes esthétiques (comme intermédiaire entre biens de consommation et produits de valeur artistique), la consommation d'art et l'art de consommation étant des points de départ destructifs et constructifs pour une réorganisation culturelle.

3. La fascination d'objets textiles d'usage quotidien ne se manifeste généralement qu'avec le recul, lorsque leur distance par rapport au temps présent s'accroît. Leur quotidienneté s'opposera, dans la plupart des cas, à leur perception esthétique dans l'optique de culture-consommation où se situe l'observateur.

Ce sont en conséquence les échanges interculturels qui offrent les meilleures possibilités de bien comprendre la question. Vues à travers le miroir d'une culture quotidienne plus lointaine, les objets courants se présentent à nous avec plus de force, tout en perdant simultanément leur "caractère exclusif". Ces aspects typiques, et non pas ceux qui nous paraissent des plus ordinaires, font ressortir la valeur de la culture régionale dans le contexte de l'intégration européenne: notre propre culture quotidienne sera mieux comprise (et modelée) si ces aspects typiques et spéciaux sont conscientisés.

Il faudra concevoir les routes textiles européennes en tenant compte de ces trois niveaux de fascination — celui des matériaux et des techniques, celui des apparences esthétiques et celui de l'usage quotidien — puisqu'ils contiennent tous les éléments d'interaction sur lesquels portent les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. La Route de la soie est un exemple de ce mode de travail à plusieurs niveaux, à partir de la matière brute.

IV. LES REGIONS TEXTILES — POINT DE DEPART DES ROUTES

Les centres de l'industrie textile ont été aussi, à toutes les époques, des centres de culture textile, car ils devaient — et ils le doivent encore de nos jours — organiser eux-mêmes la production et les méthodes de distribution des produits. Les habitants et les groupes d'intérêt concernés par ces tâches se doivent d'aller au-delà du champ limité de leur vécu sur les lieux de production. Le commerce suprarégional exige des normes et rituels sociaux, techniques et économiques, efficaces et rationnels. Dans tous les centres — anciens et actuels — de négoce européen, l'Europe fut et demeure une réalité tangible, y compris sous l'angle culturel (il en est de même évidemment pour les échanges commerciaux à l'échelle de la planète).

Les régions textiles (dans le cas présent) sont un trait d'union entre les travailleurs et les consommateurs de la région elle-même et le monde extérieur. Cette interrelation devient plus intense au fur et à mesure qu'augmente la division interrégionale du travail. Elle englobe désormais et depuis un certain temps toute la population active d'une région. Ce processus exige une rationalisation accélérée des mécanismes économiques et conduit à des adaptations structurelles posant d'importants problèmes socio-économiques durant la période transitoire.

L'environnement architectural se modifie également. La sociologie architecturale a établi qu'un taux annuel de changement de 3 % dans l'image d'une ville suffit à engendrer un sentiment d'aliénation chez ses habitants. Il y a tout lieu de s'attendre à des effets parallèles pour le monde du travail.

Des régions textiles autrefois florissantes, devenues depuis des centres de technologie avancée dans d'autres secteurs comme Tilburg aux Pays-Bas et Sindelfingen en Allemagne jettent aujourd'hui un regard nouveau sur leurs racines, leur histoire et leur identité et mettent tout en œuvre pour maintenir la vitalité des racines culturelles textiles dans l'histoire régionale.

Le projet de routes textiles européennes s'attachera au thème de l'identité et prendra des mesures constructives au sein d'un réseau de régions textiles pour renforcer l'impact de la culture textile dans chacune des régions en s'appuyant sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Les mesures prendront principalement en compte les trois aspects suivants:

1. les ressources actuelles de la culture textile dans la région;
2. les éléments historiques — l'histoire du développement;
3. les objectifs de l'information du public.

Les mesures examineront chacune ces trois aspects et seront toujours mises en œuvre en coopération avec plusieurs régions européennes.

V. MOYENS

A. Les moyens du réseau

Le RET a accès aux initiateurs régionaux par l'intermédiaire de ses partenaires/organisations partenaires.

Le réseau a un "clearing house": le secrétariat du RET est à même de coordonner les demandes de communication interrégionale. Il est aussi en mesure de soutenir le Programme des routes textiles par ses activités de documentation (banque de données, médiathèques et bibliothèques) et par ses activités d'information (services de données, bulletin, information-presse).

Les recettes provenant des contributions des membres ne servent cependant qu'à couvrir les frais de fonctionnement du réseau. Le nécessaire élargissement des infrastructures de documentation et d'information ainsi que la mobilité des initiateurs RTE doivent être financés par d'autres ressources. A cet effet, la création d'une fondation RTE est à l'étude.

B. Les moyens des régions

Chaque région textile, historique et/ou actuelle, a accès aux ressources culturelles textiles essentielles:

a. Sources et institutions historiques

- Architecture et sites comme monuments de l'histoire textile
- Collections de matériels et installations textiles
- Documents textiles et picturaux de l'histoire des textiles dans les musées, les bibliothèques, les archives, etc.
- Témoignages humains du temps passé, associations de sauvegarde des traditions, groupes à vocation historique et culturelle.

b. Ressources contemporaines

- Lieux de production — industrielle et artisanale — de textiles, studios d'artistes
- Galeries d'art, lieux d'exposition privés et publics
- Institutions de la branche textile à vocation culturelle, organisateurs de salons et marchés
- Associations s'intéressant à l'art contemporain et à la culture d'aujourd'hui, à la formation et à la recherche, au commerce et à l'industrie et au tourisme
- Institutions éducatives, écoles, instituts d'éducation des adultes et établissements d'enseignement professionnel
- Médias spécialisés, centres de documentation et d'information

c. Responsables politiques

- A l'échelon local) commissions parlementaires/services
-) ministériels/services administratifs pour
- A l'échelon régional) l'art et la culture, l'éducation et la science,
-) le commerce, l'industrie et les transports
- A l'échelon national) (tourisme)
- et international)

d. Le public local

- Ceux qui sont impliqués professionnellement
- Ceux qui s'intéressent à ces questions à titre personnel.

Les régions textiles consacrent chaque année des moyens considérables à des projets culturels, alors que les responsables politiques régionaux ne sont pas toujours conscients de l'importance, de l'utilisation de ces fonds et de l'efficacité des projets.

Un usage plus ciblé des fonds permettra de mieux sensibiliser le public aux ressources de l'innovation culturelle textile dans la région participante. Il faudra poursuivre dans ce sens, en organisant des manifestations présentant les préoccupations majeures et en offrant des possibilités de participation interrégionale.

C. **La fondation RTE**

Le projet d'un réseau de régions textiles comme réseau porteur de routes textiles au sein du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe dépasse les possibilités financières de l'association RTE. A ses débuts, celle-ci a donc nommé un conseil consultatif de six membres, qu'elle a chargé de créer une fondation pour la promotion des objectifs du RTE. Les membres du conseil consultatif sont:

Janis Jefferies, professeur, Département d'études textiles, université de Londres

Aliz Torday, chargée des relations publiques, secrétariat, musée des Arts décoratifs, Budapest

Norbert Zawisza, directeur du Musée central du textile, Lodz (Pologne)

Philippe Jeanloz, Secrétaire général du CITAM (Centre international de la tapisserie ancienne et moderne), Lausanne

Dietmar Laue, architecte, Hanovre, Allemagne

Eulalia Morral i Romeu, directeur du Musée textile, Terrassa, Espagne.

Le conseil consultatif s'efforce de réunir des "membres fondateurs" de régions textiles européennes désireux de participer au programme des régions. Il s'adresse aux institutions régionales publiques et privées ainsi qu'aux institutions européennes régionales et internationales.

La fondation devrait pouvoir disposer d'un capital de 500 000 ECU sur trois ans ou de liquidités d'un montant de 50 000 ECU par an. Il faut des liquidités:

1. pour maintenir et développer les infrastructures de documentation et d'information dans le cadre des programmes régionaux;
2. pour assurer la mobilité des initiateurs RTE chargés du programme (pour les réunions de conception et de coordination).

Au niveau du projet, les coûts sont couverts soit par des financements propres (taxes pour des services, produits d'information, etc.) ou pour partie par des financements des régions et, dans certains cas, également par des fonds nationaux et internationaux.

La fondation devrait être définitivement établie en 1995 au plus tard. Un modèle de procédure pertinente a été adopté à la conférence du RTE à Lausanne en avril 1992. A la suite de la création de l'association RTE en avril 1993 ce modèle devra toutefois être révisé. Les statuts ne sont pas encore disponibles.

Assurer la participation sur un pied d'égalité des partenaires d'Europe centrale et orientale, malgré leurs capacités financières très limitées, tel sera le défi pour l'association RTE et la fondation.

VI. MESURES (EN PREPARATION)

Dans le contexte du projet de routes textiles européennes, le RET se fonde sur les activités en cours et en préparation ci-après:

A. La Route de la soie

Le programme de la Route de la soie est en cours d'achèvement.

En avril 1993 l'association EUROSIOIE, porteur de l'idée, est devenue membre du RTE. Michel Thomas-Penette, porte-parole d'Eurosoie et conseiller de programme pour la Route de la soie est devenu membre du Conseil de l'association RTE.

Dans les faits, la Route de la soie passe par les régions historiques et partiellement revitalisées de production et de traitement de la soie. Les partenaires régionaux, dans la mesure où ils s'intéressent à la culture textile au-delà du champ de la soie devraient être intégrés dans le concept de régions RET chaque fois que possible. C'est très facile dans les cas où les initiateurs sont parties prenantes à la fois à la Route de la soie et au RTE.

Leur engagement mutuel devrait rapidement être approfondi par la fixation de buts et objectifs communs. Compte tenu des réalisations antérieures, les organisateurs de la Route de la soie devraient prendre l'initiative.

B. Conférences et groupes de travail du RET

Les conférences du réseau qui se tiennent depuis 1991 dans différentes régions européennes consistaient essentiellement — auparavant — à réunir des initiateurs de projets et à leur faire élaborer des concepts de coopération. A partir de 1994, les conférences se donneront pour objectif d'intensifier progressivement le concept de régions textiles. Les lieux et dates des conférences sont fixés comme suit:

- 1994 Budapest — Szombathely, Hongrie
- 1995 Lodz, Pologne
- 1996 Manchester — Londres, Royaume-Uni
- 1997 Barcelone, Espagne
- 1998 (à préciser)
- 1999 (à préciser)
- 2000 Exposition universelle Hanovre, Allemagne

Ces conférences font, non seulement l'inventaire des ressources créatives de chaque région, mais donnent également un aperçu de la situation et de l'évolution de la culture textile dans les pays concernés. Aux côtés des spécialistes de divers domaines techniques et scientifiques, on trouve également parmi les participants des représentants de la culture, de l'industrie et de la politique, de même que — lorsque sa présence est autorisée et souhaitée — le grand public de la région concernée, du pays hôte, d'Europe, et de l'étranger.

Les conférences spécialisées et leurs groupes de travail comptent au maximum 120 participants. A Szombathely et à Lodz, on attend un millier de visiteurs pour les composantes "grand public" de ces manifestations qui dureront trois jours. Trois expositions sont prévues rien qu'à Szombathely dont deux seront des expositions nationales de textiles industriels et d'art textile, tandis que la troisième présentera les résultats d'un concours international d'art textile miniature.

Lodz, une région textile classique dotée de tous les équipements pertinents, présentera pour la première fois des exemples de l'ensemble du programme Réseau des régions textiles européennes en 1995. Les diverses phases du calendrier des conférences seront conçues de telle sorte qu'en l'an 2000, World Expo à Hanovre sera en mesure de présenter un puissant réseau de régions textiles européennes, porteur d'une vaste gamme d'itinéraires culturels ayant aussi des liens avec des initiatives culturelles non européennes.

Si l'on a choisi de se placer dans la perspective de la World/Expo 2000 de Hanovre, c'est parce que le secrétariat du RET est convaincu que les organisateurs de l'exposition songent sérieusement à donner à la manifestation une orientation nouvelle. Hanovre se propose d'organiser un concours d'idées neuves entre les divers pays et régions économiques qu'intéresse la restructuration écologique de la vie humaine; les forces culturelles sont perçues comme un élément déterminant de cette restructuration.

Pour assurer la continuité des contacts spéciaux et une coopération dynamique entre deux conférences, des groupes de travail RET ont été mis en place dans les domaines suivants:

- patrimoine culturel/musées (en coopération avec le Groupe de projet de la route de la soie);
- éducation;
- stylisme (y compris fabricants industriels);
- art textile;
- médias spécialisés (écrivains, éditeurs).

Certains groupes viennent juste de démarrer leurs activités, d'autres ont déjà pris d'importantes initiatives.

C. Un atelier de travail pour le futur

Les membres du Groupe de travail sur l'éducation ont pris l'initiative de mettre en place un atelier de travail pour le futur pour élaborer le programme appelé "Patrimoine culturel — Nouvelles technologies". Il examinera et expérimentera des cycles d'éducation complémentaire sur le modèle de l'Open University ainsi que des ateliers expérimentaux et des colloques sur des problèmes actuels de développement technologique; il revitalisera, avec l'aide des technologies de pointe les grandes réalisations historiques de la branche. On se demande actuellement si l'atelier sera simplement une "université itinérante" et/ou s'il aura une base permanente (par exemple dans le Design Centre qui vient d'être créé à Langenthal/Suisse, fondé sur le concept d'entreprise privée). Les parties prenantes à l'atelier de travail pour le futur sont Vibeke Vestby, professeur de tissage à l'université d'Oslo, Janis Jefferies, membre du conseil consultatif du RET et Anne Morrell, professeur, au Département d'études textiles à l'université de Manchester. Ils prévoient également un échange de vues sur le concept avec la Commission de la CE à Bruxelles (par exemple programme Comett).

VII. LE PROJET DE ROUTES TEXTILES — CADRE D'ACTION

Récapitulatif des niveaux d'action:

- le Réseau des régions textiles européennes (unies dans la fondation RET) est le réseau porteur des routes textiles;
- les routes seront traitées par trois itinéraires culturels — théorique/abstrait, réel, imaginaire;
- les routes porteront sur des aspects de la culture textile historique et contemporaine et s'adresseront au public européen;

- les routes se fondent sur la fascination qu'exercent les thèmes, les matériaux et les techniques textiles, les apparences esthétiques et les possibilités qu'offrent les applications textiles.

Les moyens requis pour la mise en œuvre des routes seront pris sur les ressources humaines organisationnelles du RET et des régions textiles. Les initiatives et les projets existant seront intégrés dans le nouveau concept de routes. C'est particulièrement intéressant lorsque existent déjà des réseaux européens spécialisés qui impulsent certains secteurs "grand public" comme le font le Réseau des enseignants du secteur textile dans les écoles, le Réseau des conférenciers dans l'éducation des adultes et divers réseaux dans les domaines de la formation professionnelle, et des réseaux culturels dans des domaines complémentaires.

A. Mesures de réalisation

Former un groupe moteur de régions textiles européennes pour la mise en place de la fondation RET.

Ce groupe pourrait comprendre les régions suivantes:

Comitat Vas/Szombathely (Hongrie), province (voïvodie) de Lodz/Lodz (Pologne), Greater Manchester/Manchester (Royaume-Uni), Barcelona/Terrassa/Sabadel (Espagne), Florence/Prato (Italie), Düsseldorf/Krefeld (Allemagne), Solothurn/Langenthal (Confédération helvétique).

Ce groupe de membres fondateurs pourrait être élargi via la coopération active des organisateurs de la Route de la soie.

Extension constante de la participation au réseau des régions textiles.

La plupart des régions et communes sont déjà parties prenantes à des partenariats régionaux et municipaux interactifs. Dans la mesure du possible, il conviendrait de les relier au réseau. En outre, le réseau devrait être présent à l'échelon intergouvernemental européen par exemple dans les instances culturelles de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) et du Conseil pour la coopération culturelle (CDCC) du Conseil de l'Europe ainsi que dans le Comité des régions des Communautés européennes. Les partenariats régionaux ou industriels d'associations et d'institutions privées de chaque région constituent aussi des points de contacts.

Il faudrait établir, pour chaque région, dans la phase de planification, l'inventaire de ses ressources culturelles textiles (voir page 9).

- Ressources humaines,
- Sites/équipement technique,
- Documents,
- Evénements récurrents dans la région,
- Sources de financement.

L'une des conditions de la coopération interrégionale est l'intervention d'un coordinateur régional qui sera généralement chargé des activités de coopération au sein de chacune des régions et de leurs relations avec le réseau; il s'assurera également de l'usage efficace de leurs fonds.

Les mesures à prendre pour chacune des régions se fondent sur:

- a. les objectifs de coopération et les "produits" du concept des régions;
- b. les objectifs spécifiques de développement et les "produits" d'une région donnée.

Ces mesures s'inscriront dans des plannings annuels basés sur les conférences RTE.

Le travail proprement dit en ce qui concerne le "concept de régions" s'effectuera dans le cadre des conférences et des groupes de travail de l'association RTE. Les régions seront représentées professionnellement dans les groupes de travail et formeront de nouveaux groupes de travail centrés sur un projet qui sera ouvert aux membres du RTE. On se servira des rapports provenant des régions pour présenter, analyser et développer le concept de régions aux conférences annuelles du RTE. Les coordinateurs désignés par chaque région présenteront les rapports.

En l'an 2000, le Réseau culturel des régions textiles européennes devrait être en mesure de prouver sa capacité d'interaction et présenter au public du monde entier un exemple convaincant de sa puissante dynamique et sa force d'innovation culturelle.

B. Produits des itinéraires culturels textiles

La mise en place d'un réseau de régions est un processus. Des routes textiles existent déjà dans un certain nombre de pays européens. Ce qui est nouveau, c'est le mode de coopération en réseau. Ce concept porteur devrait avoir les résultats suivants:

1. Itinéraires réels

Ouvrir l'Europe au tourisme textile

Itinéraires touristiques bien signalés reliant d'importants sites et lieux de culture textile; mise en place de points centraux d'orientation avec de brèves informations locales comme points de départ d'excursions avec des itinéraires parallèles de remplacement et des dispositifs d'information.

Au moins un centre régional d'information intégré (par exemple dans un office du tourisme, un centre culturel ou une mairie) offrant un service et un système d'information pour tous les itinéraires textiles européens.

Guide de voyage pour les touristes

Edition en plusieurs volumes de type standard (comme le guide Michelin), contenu structuré, présentation bilingue (langue d'origine et anglais), des textes et des illustrations.

Un guide de voyage de ce type doit comporter plusieurs niveaux de spécialisation et contenir des informations actualisées. Il faudra donc prévoir des rééditions périodiques (une par volume). Chaque volume doit comprendre:

- un bref historique du développement de la région textile avec des références et des adresses pour des informations plus précises;
- un descriptif général de la région, en termes d'économie, de sociologie et de culture textiles (y compris les références susmentionnées);
- une description de l'itinéraire dans sa totalité, et si possible, de sous-itinéraires dans la région;
- une description des destinations finales des itinéraires: sites, monuments locaux, aspects intéressants de l'économie et la culture textiles (usines ouvertes au public, show-rooms, etc.);
- un index des noms et adresses des personnes à contacter dans le domaine de la culture textile (par exemple culture, économie, éducation, etc.);
- des informations touristiques générales sur les liaisons routières, aériennes, ferroviaires, des informations sur la circulation, les possibilités d'hébergement, etc.

Il faudrait s'entendre sur des normes minimales pour ces informations; elles ne devraient être ni trop compliquées ni trop ambitieuses, de manière que les régions moins impliquées puissent également y participer.

Les itinéraires et guides de voyage sont les conditions préalables à toute autre mesure de publicité.

Calendrier européen des manifestations

Le guide de voyage s'accompagnera d'un calendrier annuel des manifestations culturelles textiles de chaque région et présentera en outre un tableau synoptique des principales manifestations (avec leurs dates) dans toute l'Europe.

Il faut veiller à ce que dans chaque centre régional d'information, les visiteurs puissent trouver des informations dans la langue locale sur l'ensemble du programme culturel textile en Europe. Le tourisme culturel doit être attrayant et transparent! Le réseau d'information à créer dans les régions textiles doit être rattaché aux manifestations et événements organisés dans le cadre des autres itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

L'activité touristique et les médias doivent être abordés sous cet angle.

Les mesures prises par le Réseau des régions textiles (projets spéciaux communs et grandes manifestations internationales, telles que biennales, conférences, salons et foires) peuvent être efficacement encouragées et optimisées par le biais de ce réseau d'information.

2. Itinéraires analytiques/abstraites

Séminaires et colloques spécialisés

A partir des groupes de travail RTE, il se mettra en place un échange d'expériences, périodique et spécialisé, qui répondra aussi bien aux exigences interrégionales qu'aux services de la recherche et du développement dans des domaines spécialisés.

Pour ce faire, on ne partira pas de zéro. Il faudrait, entre autres choses, intégrer dans le cadre global du RTE les réalisations et les ressources organisationnelles de réseaux spécialisés existants dont certains travaillent efficacement depuis des années. Ce sont, par exemple, le CIETA dans le domaine du patrimoine culturel, le groupe de travail "Histoire du costume" de l'ICOM, le réseau des enseignants du secteur textile TEXERE dans le domaine de l'éducation, le réseau EUROTEx et CIETEx des conférenciers de l'ingénierie textile, notamment, le réseau des "systèmes locaux d'éducation des adultes dans les cités textiles".

Dans le cadre de la recherche-développement spécialisée, les réseaux interrégionaux conduiront à une coopération fructueuse avec les programmes financés par des institutions privées et publiques, en particulier avec ceux des Communautés européennes.

Ateliers de travail "High Tech – High Touch"

Dans le domaine de la culture matérielle, de nombreux problèmes peuvent être résolus d'une manière largement expérimentale. Citons, à ce propos, le projet "Art et industrie" lancé par le président du RTE dans lequel des artistes de renom ont pu mener des expériences de jacquard et de broderie en se servant de la haute technologie industrielle dans des unités de fabrication et de construction de machines textiles. En accord avec les régions participantes, la mise en place de tels programmes d'ateliers de travail peut se faire dans chaque région et donner lieu aussi à un échange périodique d'expérience sur le sujet. Ces mesures et le projet d'atelier de travail pour le futur du groupe de travail RTE (voir page 10) peuvent être reliés en un seul programme "Culture-transfert de technologie, éducation-industrie".

Ateliers de travail textiles

Dans la phase qui précède la formation professionnelle, quelques pays proposent des programmes d'apprentissage expérimental aux jeunes d'âge scolaire et aux adultes dans le cadre de l'éducation des adultes. Avec l'aide de spécialistes de l'éducation, d'experts et d'artistes, ces groupes largement autonomes explorent des domaines de travail pour lesquels ils nourrissent un même intérêt, pour tenter de résoudre un problème donné sur le mode expérimental. A cet effet, ils ont recours à des sources historiques régionales et à des témoins du passé pour étudier et documenter l'histoire de la région (ateliers d'histoire) ou ils étudient des modes de conception et des techniques d'expression comme moyen de communication (ateliers de créativité).

Il faudrait pouvoir mettre en place des ateliers textiles expérimentaux conçus comme des "institutions ouvertes" dans toutes les régions textiles. C'est là le but poursuivi. L'un des résultats de ces itinéraires expérimentaux est l'échange interrégional de projets pour explorer l'environnement textile régional et son impact sur l'enseignement textile dans les écoles, sur les activités de loisirs textiles et sur la réinsertion des adultes dans la vie professionnelle.

Cependant, ces ateliers textiles expérimentaux ne doivent pas être mis en place isolément. Ils devraient plutôt s'intégrer dans des programmes culturels poursuivant des objectifs similaires.

Information/documentation

Outre les informations et la documentation spécialisées pour les utilisateurs professionnels du réseau, il sera nécessaire également d'organiser des shows, des expositions, des manifestations textiles et audiovisuelles pour le grand public.

Ce sera l'occasion de délimiter le champ de l'expérience dans les régions respectives et le champ d'une Europe de la culture textile.

La norme pour de telles manifestations a été définie à Paris en 1986-1987 par les organisateurs de l'exposition "La mode, une industrie de pointe", une manifestation de quatre mois présentant au grand public les ressources technologiques traditionnelles et actuelles de l'industrie du vêtement. De nombreuses parties prenantes au projet auraient alors souhaité pouvoir mieux mettre à profit cette manifestation de grande envergure pour développer la coopération interrégionale, car il y avait à l'évidence des partenaires potentiels à contacter, dans de nombreuses régions européennes. L'un des conseillers de projet était Michel Thomas-Penette, membre fondateur de l'association RTE.

Cet exemple montre que le rôle d'un réseau de régions textiles consistera essentiellement à reprendre les initiatives régionales les plus prometteuses et à s'en servir dans l'intérêt général. Cela vaut également pour les concours, les livres, la presse, les projets de films, la participation aux salons et foires, sans oublier les grandes manifestations internationales comme World Expo.

3. Itinéraires imaginaires/itinéraires de synthèse

Les produits les plus importants des itinéraires culturels textiles sont probablement ceux qui constituent la synthèse d'une série d'éléments de la recherche-développement créative qui, dans le domaine de la culture matérielle, entrent dans la catégorie des arts appliqués. Il faut réhabiliter l'éthique, en apparence perdue, de la beauté dans les sociétés contemporaines, car elle ressortit aux buts de l'économie écologique.

En Allemagne, l'industrie textile, de l'habillement et du meuble est considérée comme partie intégrante de "l'industrie culturelle". Cette industrie subit actuellement, pour les raisons que l'on sait, une grave crise et pas seulement en Allemagne. L'expansion de notre environnement architectural et l'augmentation du nombre de biens de consommation à notre disposition obéissent à des règles quantitatives et suppriment toute croissance intérieure. Or, la production culturelle suppose une "croissance intérieure", elle requiert de cultiver le rapport de l'homme à l'objet et, par le biais des objets, les rapports humains.

L'une des principales routes textiles consistera en une collection d'exemples typiques de l'art textile appliqué, que l'on présentera au public en développant, dans le cadre du Réseau des régions textiles, de nouveaux modes de travail et en concevant de nouveaux objets d'art appliqué, par exemple:

- des mesures d'urbanisme et de construction intégrés en collaboration avec des concepteurs et des artistes (projets de démonstration, compétitions, atelier de travail en collaboration avec des promoteurs, architectes et concepteurs);
- l'utilisation des textiles dits techniques pour des solutions écologiques et esthétiques (concours, ateliers de travail en collaboration avec des ingénieurs et des artistes);
- la revitalisation de réalisations techniques et esthétiques de périodes antérieures; adaptation de celles-ci par des applications contemporaines en recourant à des moyens modernes (développement de concepts et produits alternatifs sur le modèle du *Gesamtkunstwerk* ou d'œuvres d'art intégrées).

Les sources d'inspiration de l'art appliqué procèdent des traditions culturelles régionales. Leurs racines doivent être nourries, et non simplement exploitées par la coopération interrégionale. La coopération dans ce domaine se situe ainsi dans la quête de voies et moyens d'accès à ces sources plus que dans la manifestation d'un courant de mode ethnique. Les formes de présentation au public sont à choisir avec soin et doigté.

Les itinéraires touristiques à travers le monde des arts appliqués consistent principalement en des voyages de découverte via l'environnement réel dans lequel ils se manifestent. Les transmettre par des supports, comme c'est le cas dans des expositions, sous forme écrite ou orale, ou par des photographies, c'est les sortir de leur contexte pour mieux éveiller la curiosité du spectateur et susciter en lui l'envie de les appréhender et de les découvrir directement.

Ainsi la principale tâche des réseaux porteurs dans le projet des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe consiste-t-elle à étendre les itinéraires réels et à élaborer des moyens d'orientation pour les explorer.

VIII. LE ROLE DES INSTITUTIONS INTERREGIONALES

Le Programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe mérite l'attention des gouvernements et pouvoirs locaux et régionaux des pays membres et le soutien de l'administration du Conseil.

Il serait souhaitable que cette initiative culturelle obtienne également toute l'attention qu'elle mérite du Parlement européen et des Communautés européennes (Conseil des ministres et Commission) de manière que dans la mesure où elles correspondent au programme, leurs ressources institutionnelles, humaines et logistiques, puissent également être utilisées au mieux.

En ce qui concerne l'Unesco, la coopération ponctuelle d'ores et déjà établie dans le cadre des itinéraires culturels (par exemple Route de la soie) devrait être poursuivie et amplifiée.

Les réseaux porteurs, en coopération avec l'administration culturelle du Conseil de l'Europe, n'ont que peu d'influence sur les processus décisionnels au sein des institutions ou sur l'équilibre culturel et politique des domaines d'intérêt et possibilités de coopération entre ces institutions. Ils devraient en conséquence être mieux informés des possibilités et limites de la coopération.

En ce qui concerne le concept de régions du Réseau européen pour le textile décrit dans le présent document, la Conférence européenne sur la "Culture dans les villes" qui se tiendra à Prague les 7 et 9 octobre 1993, s'est fixé des objectifs parallèles. Elle se propose de dégager des idées directrices pour la prochaine décennie. Elle présentera des projets sur des sujets comme:

- la culture comme facteur de développement économique;
- la culture et la prévention du chômage;
- intégration sociale et culture;
- tourisme culturel;
- art contemporain;
- développement des médias.

La conférence est organisée conjointement par le CDCC, la CPLRE et la municipalité de Prague.

Comment intensifier les échanges d'expériences interrégionaux à l'avenir? Quels sont, pour le long terme, les concepts de réseaux interrégionaux promis au succès? Quels types d'améliorations apporter à la coopération institutionnelle pour favoriser de tels projets?

Il faut voir dans le Programme des itinéraires culturels et les principales idées pour le développement tirées de la Conférence sur la "Culture dans les villes" des signaux procédant d'une même volonté de politique culturelle européenne. Les réseaux porteurs, organisations non gouvernementales, seront capables de réaliser des concepts transversaux plus clairs et plus efficaces, si les institutions interrégionales fondent elles aussi leurs idées directrices, leurs principaux axes de promotion et leurs ressources sur les mêmes objectifs.